



**TABLE AGROALIMENTAIRE
DE L'OUTAOUAIS**

SYNTHÈSE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE DE L'OUTAOUAIS

**BÂTIR L'AVENIR :
VERS DES SYSTÈMES BIOALIMENTAIRES DURABLES
EN OUTAOUAIS**

2020/2025

BÂTIR L'AVENIR : VERS DES **SYSTÈMES** **BIOALIMENTAIRES** **DURABLES EN** **OUTAOUAIS**

Au terme de cette planification stratégique, les acteurs auront contribué à développer des **systèmes bioalimentaires durables** en **Outaouais**, pour des produits ancrés dans le territoire, diversifiés, respectueux des écosystèmes, sains et, surtout, accessibles à tous et à toutes pour des collectivités dynamiques et en santé.



PLAN D'ACTION

AXES D'INTERVENTION/ENJEUX

ACTIONS

ENTREPRENEURIAT

Adaptation des lois/règlements, des programmes et des services; attraction des entrepreneurs; développement des compétences et des connaissances entrepreneuriales, et de la culture d'entrepreneuriat; reconnaissance du travail

OBJECTIF 1 : ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

1. Consolider et développer la formation (ateliers, conférences...).
2. Consolider et développer les services (incubateurs [plateformes], mentorat, services-conseils, services de gestion de la main-d'œuvre et de recrutement, services de maillage, travailleur[euse] de rang...).
3. Faciliter le partage de ressources (humaines, matérielles...).

OBJECTIF 2 : ADAPTER L'ADMINISTRATION AUX BESOINS DES ENTREPRENEURS

4. Cerner les défis inhérents aux lois/règlements, aux programmes et aux services, et exercer des pressions, aux divers échelons gouvernementaux et municipaux, pour les relever.
5. Accentuer et faciliter l'accès à l'information (lois/règlements, programmes, services...).

OBJECTIF 3 : ATTIRER LES ENTREPRENEURS

6. Faire valoir les perspectives de la région (activités entrepreneuriales, centres de formation...).

OBJECTIF 4 : CÉLÉBRER LES ENTREPRENEURS

7. Présenter les réalisations (articles, concours, gala...).

MAIN-D'ŒUVRE

Accessibilité de la main-d'œuvre (attraction et rétention)

OBJECTIF 5 : ATTIRER LA MAIN-D'ŒUVRE

8. Faire valoir les perspectives de la région (centres de formation, salons...).

PRODUCTION

Accessibilité de la profession et des terres (établissement et transfert); développement des productions traditionnelles et émergentes; diversification des productions et des retombées; fertilité des sols

OBJECTIF 6 : FACILITER L'ACCÈS À LA TERRE ET L'ÉTABLISSEMENT

9. Appuyer les démarches d'établissement et de transfert.
10. Défendre la protection des terres agricoles (conscientisation, documentation des outils...).

OBJECTIF 7 : CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LA PRODUCTION

11. Cataloguer les installations et les terres agricoles disponibles.
12. Conscientiser les acteurs du développement économique au manque de relève, notamment en production animale.
13. Soutenir la consolidation et le développement de la production, notamment des élevages (manque de matières organiques fertilisantes).
14. Rechercher des solutions aux défis de l'abattage.

AXES D'INTERVENTION/ENJEUX	ACTIONS
	<p>OBJECTIF 8 : DIVERSIFIER LA PRODUCTION ET LES RETOMBÉES</p> <p>15. Cibler des créneaux/filières et soutenir leur valorisation.</p> <p>16. Appuyer et coordonner le développement des activités agrotouristiques et gourmandes.</p> <p>17. Appuyer le développement des activités d'agrotransformation.</p> <p>18. Favoriser l'implantation de l'agriculture commerciale urbaine.</p>
<p>TRANSFORMATION</p> <p>Accessibilité des équipements/infrastructures de transformation; création de valeur ajoutée</p>	<p>OBJECTIF 9 : CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE</p> <p>19. Appuyer le développement des activités de transformation.</p>
<p>COMMERCIALISATION</p> <p>Positionnement et présence des produits régionaux sur les marchés traditionnels et en émergence; proximité; sécurisation des chaînes d'approvisionnement</p>	<p>OBJECTIF 10 : AFFERMIR LA PRÉSENCE DES PRODUITS RÉGIONAUX SUR LES MARCHÉS</p> <p>20. Appuyer et coordonner le développement des circuits courts (marchés publics, vente à la ferme, vente en ligne, vente en paniers et en tournée...).</p> <p>21. Favoriser l'implantation des produits régionaux dans les marchés (détail, distribution, hôtellerie et restauration, et institutions).</p> <p>22. Mettre en place une stratégie de positionnement.</p> <p>23. Créer des liens avec les entrepreneurs et les intervenants est-ontariens, et rechercher des solutions aux défis de la commercialisation en Ontario.</p>
<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Empreinte environnementale du secteur; adaptation et résilience aux changements climatiques</p>	<p>OBJECTIF 11 : AMÉLIORER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU SECTEUR/ACCROÎTRE L'ADAPTATION ET LA RÉSILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <p>24. Appuyer le développement d'initiatives de réduction, de récupération et de recyclage des matières résiduelles (matières résiduelles fertilisantes, plastiques agricoles...).</p> <p>25. Appuyer le développement d'initiatives de prévention et de réduction du gaspillage et des pertes alimentaires.</p> <p>26. Soutenir l'exploration et la mise en place de pratiques et de technologies durables.</p>

AXES D'INTERVENTION/ENJEUX

ACTIONS

CONSOMMATION

Compréhension et connaissance du secteur; promotion de l'achat local/régional; santé et sécurité alimentaire

OBJECTIF 12 : ACCROÎTRE LA CONSOMMATION DES PRODUITS RÉGIONAUX

27. Maintenir et optimiser les stratégies de promotion et de sensibilisation à l'achat local/régional.
28. Offrir des possibilités de rencontre avec les artisans du secteur.

OBJECTIF 13 : FAVORISER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

29. Promouvoir une alimentation et des habitudes de vie saines.
30. Soutenir la mise en place de projets en sécurité alimentaire et en systèmes alimentaires durables.

GOVERNANCE

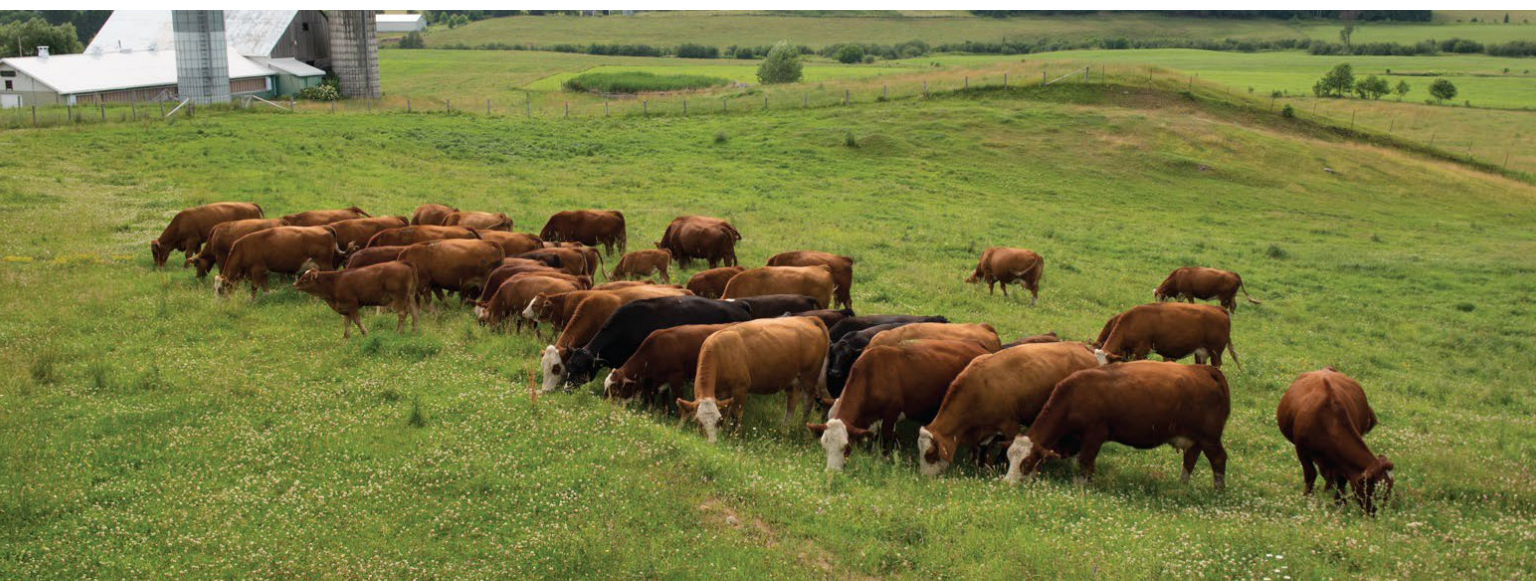
Collaboration, concertation et représentation; mobilisation des partenaires

OBJECTIF 14 : RENFORCER LA COLLABORATION ET LA CONCERTATION DES ACTEURS, ET LEUR REPRÉSENTATION

31. Créer des occasions d'échange et de réseautage entre entrepreneurs et/ou intervenants.
32. Assurer la participation active des acteurs concernés dans les instances régionales (comités..).

OBJECTIF 15 : MAINTENIR LA MOBILISATION DES PARTENAIRES

33. Assurer le suivi des actions et le renouvellement de la planification stratégique.
34. Continuer et donner suite aux efforts de concertation des partenaires (entente sectorielle, PDZA...).





Ce document a été réalisé par la Table agroalimentaire de l'Outaouais.

Édition électronique : <https://www.agro-outaouais.com/pdbo>

© Table agroalimentaire de l'Outaouais, 2021

Pour plus d'informations :

Table agroalimentaire de l'Outaouais

999, rue Dollard, local 01

Gatineau (Québec)

J8L 3E6

Téléphone : 819 281-7676

Courriel : info@agro-outaouais.com

Site Web : <https://www.agro-outaouais.com/>

Recherche et rédaction :

Aurélié Boyer et Geneviève Grossenbacher, avec la collaboration de la Direction régionale de l'Outaouais du MAPAQ.

Conception graphique :

Patrick Lauzon, Média Connection

Québec 

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

Crédits photo

Ferme Brylee, Thurso © Richère David, TAO (couverture)

Verger Merleau, Bouchette © Myriam Baril-Tessier, TAO (p. 2)

Ferme Gagnon Inc., Chénéville © Éric Labonté, MAPAQ (p. 4)

Ferme aux pleines saveurs, Saint-André-Avellin © Éric Labonté, MAPAQ (dos)